Commune de Saint Germain des Prés - Elections municipales Mars 2020

L’avenir de Saint Germain, ensemble

Réunion publique du mardi 03 Mars 2020
20h30 Salle des Goganes

Réunion publique

Présentation de la liste : « L'avenir de Saint Germain, ensemble, »

Programme 2020 - 2026

Questions diverses

Présentation de la liste

« L’avenir de Saint Germain, ensemble, »

Photo : Véronique Cohu

1 - **COHU Bruno -** 48 ans - Rue de Pontron - Cadre administratif
2 - **CHEREL Christophe -** 44 ans - Rue Perrine Perrotin - Conducteur de travaux
3 - **MATHIEU Carine -** 46 ans - La petite Chauvière - Assistante maternelle
4 - **ALLAIN Jérôme -** 47 ans - Galiote - Agriculteur
5 - **LEGER Eric -** 44 ans - Rue Ferdinand Dubois - Responsable commercial
6 - **GAY Philippe -** 49 ans - La Pinaudière - Responsable service culture
7 - **LEMEUNIER Marie-Laure -** 55 ans - La Boire Guyard - Sans activité
8 - **BRICAUD Olivier -** 43 ans - Rue Constant Lebreton - Agent commercial *(conseiller sortant)*
9 - **DE TOURNEMIRE Emmanuelle -** 47 ans - Rue de la Loire - Sans activité
10 - **LUSSON Jocelyne -** 47 ans - Rue Perrine Perrotin - Infirmière
11 - **FOIN Françoise -** 65 ans - Le Haut Arziller - Retraitée
12 - **BENETTA Nicolas -** 41 ans - Rue des acacias - Chef d'entreprise *(adjoint sortant)*
13 - **DAUDIN Mélanie -** 37 ans - La Janière - Assistante technico-commerciale
14 - **DIAMANTI Antonello -** 37 ans - Rue de la Chapelle - Chef cuisinier
15 - **TOUSSAINT Marylène -** 63 ans - Rue de la Loire - Retraitée

Programme 2020 - 2026

Les enjeux:

• Accompagner le développement du lotissement de Bataflème sur une dizaine d'années avec un potentiel de 110 logements.

• Veiller à ce que les services de la commune soient en mesure d'accueillir cette nouvelle population dans les meilleurs conditions pour l'école, la périscolaire, la cantine, la bibliothèque.

• Soutenir nos commerçants, nos artisans, nos bénévoles et nos associations.

• Intégrer dans le schéma de développement de notre commune les critères écologiques et de développement durables pour nos investissements.

• Continuer à être rigoureux en matière de fiscalité et de dépenses.

Les projets d'aménagement communaux

• Réaliser le projet d'aménagement global du bourg de Saint Germain des Près « le Cœur de ville » comportant :

- l'effacement des derniers réseaux aériens rue de la Loire et place de l'église
- l'étude globale sur la sécurisation et la circulation dans le bourg
- la finalisation des travaux d'accessibilité des bâtiments publics (l'ADAP)
- la mise en valeur des liaisons douces inter-quartiers
- la réflexion d'un nouvel aménagement des lieux de convivialité ; place du village, le parc à jeux, la place du Lavoir
- la création d'un site sportif de type « city-parc »
- la réflexion sur l'affection du bâtiment de l'ancienne caserne de pompier

• Accompagner le développement de la zone d'aménagement concertée de Bataflème sur plusieurs tranches

Les services à la population

- Poursuivre notre soutien à nos commerces et nos artisans. (accueillir un marché de fin de journée)
- Maintenir l'agence postale:

  - rénover l'accueil de la mairie et l'agence postale

  - adapter les horaires d'ouvertures aux attentes des usagers
- Soutenir l'école communale:

  - aider les projets pédagogiques

  - moderniser le matériel éducatif des enseignants vers plus de « classes numériques »
- Accompagner le développement de l'école libre.

Les services à la population *(suite)*

- Suivre l'évolution démographique afin d'adapter l'accueil de la périscolaire, de l'école et de la cantine.
- Soutenir l'implication des jeunes dans la vie de la commune par le biais des chantiers jeunes et du conseil municipale des enfants (CME).
- Soutenir les personnes en difficultés avec le Centre Communal d'Action Sociale.
- Etre acteur au sein du Syndicat Intercommunal de la Région de Saint Georges sur Loire (SIRG).
- Etre partenaire aux actions du Centre Social Intercommunal (CSI).

Cadre de vie, patrimoine

- Repas de la cantine scolaire 100% en circuit court sur 6 ans.
- Créer un programme d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments et du parc locatif de la commune.
- Créer une liaison douce (piétons, vélos) entre le bourg et la levée de la Loire.
- Renforcer le maillage des sentiers pédestres, le classement et le marquage.
- Echanger avec nos agriculteurs sur l'entretien des espaces ruraux par des concertations plus fréquentes.
- Veiller à l'entretien des voies communales, des fossés, des réseaux hydrauliques.
- Réfléchir sur une gestion des espaces verts et du fleurissement plus raisonnée vis-à-vis du défi climatique.
- Poursuivre l'entretien de notre patrimoine culturel et cultuel à la charge de la commune.

Culture, Communication, vie citoyenne

•Poursuivre notre soutien aux bénévoles et aux associations communales. (Collectif associatif, fête de village)

•Créer des groupes de travail annexes aux commissions communales afin d'associer les habitants aux projets structurant pour notre commune.

•Redéfinir les moyens de communication et de publication des informations communales : site internet, bulletin communal.

•Créer un livret d'accueil aux nouveaux habitants pour présenter la commune : ses services, ses commerces, ses artisans, etc…

•Créer un support de promotion de la salle des Goganes en associant les artisans et commerçants de la commune afin d'attirer des entreprises dans le cadre de séminaires par exemple.

•Mettre en valeur l'entrée de notre commune sur la départementale par un nouvel aménagement du rond-point de Cure Bourse.

Finances

•Poursuivre la maitrise du budget, conserver un excèdent de fonctionnement suffisant afin de financer les investissements.

•Rechercher le maximum de subventions pour chaque projet.

•Maintenir un taux d'imposition raisonnable pendant la durée du mandat.

Questions diverses